



Le Larochemois en bref



Feux à ciel ouvert avant d'allumer, pensez-y!



Le printemps arrive, ce qui signifie le raclage de la pelouse, ramassage de branches, etc. Pour se départir de tout cela...un bon feu! Mais **attention**, la période propice pour les feux de forêt ou de champs arrive à grands pas, au mois de mai donc, **avant d'allumer, pensez-y!** Tel est le slogan de la SOPFEU.

Avant d'allumer un feu, il y a certaines mesures de sécurité à prendre dont :

- Ø Vérifier auprès de la municipalité le règlement concernant les feux à ciel ouvert
- Ø Ne pas allumer lorsqu'il y a des vents de plus de 15 km/h. Ne pas allumer de feu à proximité de bâtiment et de forêt
- Ø La flamme ne doit pas s'élever à plus de 2 mètres dans le cas d'un feu visant à brûler des déchets naturels et de 1 mètre pour un feu de camp
- Ø Avoir sur les lieux du matériel nécessaire afin de prévenir tout danger d'incendie (pelle, eau, extincteur, etc.)
- Ø Le feu doit être sous surveillance d'une personne responsable âgée d'au minimum 18 ans.

N'oubliez pas de vous informer du risque d'incendie avant d'allumer, les dangers peuvent changer d'une journée à l'autre. Les feux de forêt peuvent être très dévastateurs, donc soyons vigilants pour conserver toute la richesse et la beauté dont nous disposons

Source: Service Sécurité Incendie Régional de Waterloo

Pour faire une demande de permis de brûlage, contactez le bureau municipal. Lorsque le bureau municipal est fermé, vous trouverez une copie de ce permis sur le site de la municipalité ainsi que la procédure à suivre.

Il est recommandé de vérifier sur le site de SOPFEU que le niveau d'incendie n'a pas changé avant de faire votre feu

Lorsque l'indice de danger est à ÉLEVÉ ou TRÈS ÉLEVÉ votre permis est automatiquement annulé.

Permis de feux: steannedelaroche.ca/centre-des-documents/demande-de-permis/permis-pour-feux/
SOPFEU: <http://www.sopfeu.qc.ca/>

FÊTE DE LA PÊCHE Dimanche le 10 juin 2018



Ne manquez pas notre partie de pêche annuelle. Encore cette année, l'ASSOCIATION DE CHASSE, DE PÊCHE ET DE PLEIN AIR DE STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE INC. vous invite à venir pêcher **dimanche le 10 juin** entre 8h et 15h au 441 Principale Ouest.

Cette activité est gratuite pour tous et le permis de pêche n'est pas obligatoire. Vous pouvez apporter votre lunch et vos chaises pour une journée en famille.

Il y aura un prix pour le poisson le plus long et pour le plus petit ainsi que des prix de présence.

La municipalité et le Centre des loisirs de Notre-Dame-des-Érables sont fiers de s'associer à l'ACP pour vous offrir cette magnifique journée.

Nous vous attendons en grand nombre.

*** Les contenants de verre sont interdits et les animaux devront être tenus en laisse.**

Distribution d'arbres

Le mois de mai étant décrété comme étant le *Mois de l'arbre et des Forêts*, l'Association forestière du Sud du Québec nous fait don d'arbres à distribuer dans notre communauté. L'AFSQ nous a alloué 180 arbres parmi les essences mentionnées plus bas.

Les plants seront disponibles au 145 de l'Église mercredi le **30 mai** de 16h30 à 18h00. Premier arrivé, premier servi. Afin que tous puissent bénéficier de cette distribution, une limite de trois plants par propriété sera accordée. Pour plus d'informations concernant ces espèces, consultez le site : <https://afsq.org/information-foret/nos-arbres/>

THUYA OCCIDENTAL, CONIFÈRE



Grand arbre, 4 m de large par 12 m de haut
Tronc irrégulier
Branches très ramifiées à l'état naturel
Port pyramidal ; s'élargissant avec l'âge
Espacement requis Hydro-Québec : 4 mètres

CHÊNE ROUGE, FEUILLU



Grand arbre , 24 m de large par 24 m de haut
Port pyramidal devenant arrondi ; couronne étalée, irrégulière
Branches horizontales ou semi-érigées, cime devenant aplatie avec l'âge et formant un dôme
Espacement requis Hydro-Québec : 14,5 mètres

NOYER NOIR, FEUILLU



Grand arbre , 20 m de large par 25 m de haut
Port ovoïde à globulaire ; couronne ample et irrégulière
Écorce brun foncé, profondément sillonnée
Espacement requis Hydro-Québec : 12,5 mètres

N'oubliez pas la collecte
des Gros rebuts
le 25 mai !

Distribution gratuite de compost

La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle organise une journée de **distribution gratuite de compost le 30 mai**. Ce compost a été produit à partir des matières compostables collectées dans les bacs bruns.

La distribution s'effectuera au **145 de l'Église** entre 16h30 et 18h00.

Les contenants servant au transport (remorques, sacs ou chaudières) doivent être fournis par les citoyens. N'oubliez pas d'apporter une pelle.

L'activité se déroulera beau temps, mauvais temps.

La quantité est limitée à un maximum de 3 poches (de style à moulée de 25 kg)

